Retenons ces deux chiffres.

Augmentation du budget annuel des dépenses, 500 millions.

Augmentation des emprunts, trois milliards et demi.

Voilà le bilan du gouvernement à bon marché, voilà le commencement de l'ère de prospérité.

Mais l'industrie, mais l'agriculture, qui paient tout cela, vont sans doute prospérer.

L'*Industrie* ! Vous connaissez mieux que moi ce sujet, vous savez comment elle est protégée, c'est-à-dire sacrifiée.

Ce qu'elle demande disait M. Pouyer-Quertier, au Président de la République, c'est la possibilité de vivre et de faire vivre, les nombreuses populations qu'elle emploie, vivre, c'est-à-dire ne pas mourir, et ce peu qu'elle demande, il n'est pas certain qu'elle l'obtiendra.

D'ailleurs comme thermomètre de sa prospérité, il suffit de rappeler deux faits, que des publications récentes ont mis en lumière.

Les recettes des chemins de fer diminuent.

Nos exportations diminuent tandis que nos importations augmentent, c'est-à-dire que nous fournissons moins de produits aux nations voisines et qu'elles nous en envoient davantage, c'est-à-dire en un mot, que notre production et notre richesse diminuent.

L'*Agriculture* !

Ah oui, elle est prospère, vous en savez quelque chose vous, Messieurs les cultivateurs qui luttez si durement contre cette dépréciation des produits du sol, contre les impôts qui surchargent la terre, contre cette concurrence des produits étrangers, contre cette crise effroyable qui ne fait que commencer.

Oui elle est prospère, parce que M. Gambetta l'a dit à Cahors.

Et comme preuve des sympathies de la République pour l'agriculture, n'a-t-il pas daigné parcourir en vainqueur, l'exposition de ses produits, assurant les fromages de sa considération distinguée et (je cite textuellement un journal républicain) passant la main sous la croupe des vaches, trouvant un mot aimable pour tous les taureaux.

Ah ! l'agriculture doit être bien fière ! Sans doute, mais le moindre grain de mil... Et ce grain de mil, on le lui refuse. (Applaudissements.)

Il y a peu de jours M. le Ministre des affaires étrangères de la république, s'est chargé de lui annoncer que le gouvernement traitait ses griefs comme des affaires qui lui sont parfaitement étrangères. Il signifiait à l'agriculture qu'elle n'avait rien à attendre des Pouvoirs publics, et qu'elle ne devait pas compter sur un dégrèvement que le président du Sénat lui-même avait déclaré nécessaire.

On peut bien dégrèver les papiers sur lesquels s'imprime les journaux, on peut bien tendre une main secourable aux cabarets, qui, paraît-il, ne donnent pas encore assez de besogne aux tribunaux, chargés d'appliquer la loi sur l'ivresse, mais l'agriculture qui produit des salaires pour l'ouvrier, du pain pour tous, et des hommes vigoureux pour la France, l'agriculture qui demande pour ne pas mourir, 40 millions, c'est-à-dire la 1060e partie de ce succulent budget de 4 milliards, l'agriculture mourra, peu importe à la république.

Et les classes ouvrières, Messieurs ?

Le temps ne permet pas d'aborder ici cette question ouvrière, que j'ai eu l'occasion d'effleurer dans une autre enceinte.

Qu'a fait la république, pour vous, messieurs qu'elle a bercés de ses promesses dont elle a sollicité les votes, proclamé la souveraineté et dont elle s'est servi pour escalader le pouvoir ? quelles mesures de prévoyance, de protection, quelles réformes généreuses susceptible d'améliorer notre sort, a-t-elle trouvé, dans son cœur maternel.

Cherchez et répondez-moi.

Ah ! je vois bien les républicains de la République du lendemain, ceux qui ne sont pas arrivés et qui ont besoin de vos votes, pour monter au pouvoir à leur tour, je vois bien que ceux-là vous prêchent la grève et la discorde, c'est-à-dire la ruine pour vous comme pour vos patrons.

Les autres, les satisfaits, proclament par la voix du plus autorisé et du plus éloquent d'entr'eux qu'il n'y a pas de question sociale, et s'ils se souviennent un instant des ouvriers, c'est à la veille des élections. Ils confectionnent alors, pour s'en faire une arme politique, une loi sur les associations syndicales, ne faisant ainsi que rendre au monde du travail, une partie de ce droit d'association que la révolution, sous prétexte de supprimer d'inévitables abus, leur avait ravi tout entier.

Et c'est tout !

Eux par exemple, ils ont de belles places, de gros traitements, des honneurs et de la fortune, ils ont les grandes compagnies financières ils ont le budget, dont ils ont appris à s'en servir, au temps de ce gouvernement du 4 septembre qui n'a jamais rendu ses comptes. Et dans les salons dorés du ministère de l'intérieur, on voit un fabricant de pompes qui n'a pas pu payer ses dettes, Sous la simarre de l'Hôpital et des d'Aguesseau, on trouve un ex-répétiteur de droit, qui, jadis faisait offrir aux passants les prospectus de ses leçons au cachet. On rencontre au Palais-Bourbon, un ancien dictateur qui a trouvé dans le souci de la grandeur nationale, à côté d'efforts patriotiques dont je lui sais gré, l'origine d'une fortune qui lui permet tout à la fois, des immeubles au soleil et des millions à l'ombre. Et oserai-je le dire, au lendemain de ces étapes brulantes et enfièvrées de nos soldats vers Tunis, je vois, je ne sais quelle société de Crédit tunisien se fonder pour le profit des favoris du maître. ! (Bravos.)

L'ère de la prospérité ? Oui, elle est ouverte, ouverte au profit de quelques uns ; au profit de la secte qui s'est emparée du gouvernement et des trésors de la France, et qui se hâte d'en jouir parce qu'ils sentent bien que s'ils sont sans passé, ils sont aussi sans lendemain.

En même temps que l'apaisement et la prospérité la République nous promettait l'ordre et la liberté. Ce sont deux choses que je ne veut pas séparer il n'y a pas de liberté dans le désordre, et il n'y a pas d'ordre vrai sans un soufle de saine liberté, comment la République les a-t-elles traitées? (bravos)

Au nombre des institutions qui dans une société maintiennent le plus efficacement l'ordre et le respect, des droits de chacun, je rencontre tous d'abord, la magistrature et l'armée, or, jamais à aucune époque, ces deux institutions n'ont été en butte a des attaques aussi malveillantes et passionnées et n'ont été si mal défendues par le pouvoir.

La magistrature bafouée, menacée dans son inamovibilité et sans indépendance, avilie par la méconnaissance de ses décisions ou l'étrange recrutement de certains de ses membres suspectée en traitée de factieuse, par des voix officielles.

L'armée insultée par la tourbe d'en bas et sacrifiée par la coterie d'en haut, ses chefs les plus illustres accusés et laissés sans défense, la faveur prenant la place du mérite et l'esprit politique se substituant à l'esprit de discipline.

Voilà ce que nous voyons autour de nous, si nous ne sommes pas aveugles. Mais j'ai hâte d'arriver aux attentats commis avec une persévérance si constante et si habile, et en exécution d'un plan si perfidement conçu, si froidement et si sûrement exécuté, que cette chose si sainte et si respectable, la foi religieuse, sans laquelle il ne peut y avoir d'ordre dans une société, autre ces libertés sacrées sans lesquelles les autres sont inefficaces, la liberté des consciences, la liberté de l'enseignement, la liberté du père de famille. Oh, messieurs, c'est une douloureuse histoire, et qui sans doute, vous a été racontée plus d'une fois. Résumons-en les phases diverses.

Et nous en trouvons la préface écrite dans ce trop célèbre discours de Romans, prononcé au lendemain du triomphe de la politique républicaine, le moment était venu de réaliser les promesses faites à la masse, à ce qu'on a appelé élégamment la queue du parti. Certaines questions pouvaient devenir embarrassantes, les programmes d'opposition deviennent bien lourds et bien importuns quand on est arrivé au pouvoir, il fallait trouver un mot d'ordre pour grouper toutes les forces révolutionnaires que la victoire venait de désunir.

Le mot d'ordre, le cri de guerre fut trouvé : « le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Et qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a plus d'illusion possible! Le cléricalisme, c'est le catholicisme, c'est plus, la foi chrétienne. C'est toute foi religieuse sincère. Des sectaires plus loyaux ou plus imprudents l'ont hautement proclamé et les faits se sont chargés de le démentir.

Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! et toute la grande armée républicaine dans le pays comme à la Chambre, s'est rué sur cette proie qu'on désignait à ses haines et ces calomnies, elle ne faisait qu'obéir au mot d'ordre délibéré par la maçonnerie dont les adeptes peuplent les plus hautes fonctions de l'Etat.

Mais si haineux que l'on soit, on procède méthodiquement de façon à ne pas démasquer d'abord le plan tout entier. On s'attaque d'abord aux congrégations religieuses en protestant de ses sympathies pour le clergé séculier et alors éclatent ses odieux décrets du 29 mars, déclarés illégaux par 2,000 jurisconsultes et par 20 tribunaux, flétris par ces admirables décisions des magistrats, affront sanglant dont la joue de nos gouvernants n'a pas rougie et pour cause, mais dont elle portera dans l'histoire la trace indélébile Pourquoi ces décrets, ont-ils mis hors de la loi une catégorie de citoyens utiles à la société, dans l'enseignement, dans la direction des âmes, dans le soin des malades, des enfants, des détenus, dans les lettres, dans les sciences, dans les labeurs manuels ? Pourquoi ? Parce que ces citoyens étaient des religieux, parce qu'en les attaquant, on s'attaquait à l'une des forces vives de la religion.

C'est pour cela que du Nord au Midi la loi était violée, les domiciles privés envahis et crochetés. Vous l'avez vu, Messieurs, les consciences troublées, la liberté individuelle et le droit de propriété outrageusement méconnu, par ceux-là même à qui la loi en a confié la garde. En un mot les exécuteurs de la loi devenus des criminels ! Et comme il restait encore des juges, et qu'ils allaient réprimer ces attentats, le bon plaisir a imposé silence à la justice.

Et c'est à la même heure que les incendiaires et les assassins de la Commune rentraient en France rendus à la vie politique et glorifiés comme des martyrs.

Voilà le grand spectacle d'ordre et de liberté que le gouvernement de la République française a donné à la France, au monde.

Puisque la guerre hypocritement commencée, continue de même et continue sans relâche, et cette fois les plus aveugles commencent à s'apercevoir que ce n'est pas seulement contre les Congrégations qu'elle est dirigée mais contre toute influence religieuse quelle qu'elle soit.

Des conseils d'enseignement, on chasse les évêques, on chasse des commissions charitables les prêtres, les ministres de celui sans lequel le monde ne connaîtrait pas la Charité. (Applaudissements).

A nos soldats on enlève l'aumonier, on ne se contente pas de prendre les corps de nos fils, nous les laissons volontiers au pays ; on veut aussi leur prendre leurs croyances, nos admirables sœurs de charité sont chassées du chevet des malades.

Les frères et les sœurs renvoyés des écoles partout où on peut le faire.

Est-ce tout ? Ah oui. Ce clergé séculier qu'on prétendait respecter, ce bon clergé pour lequel on n'avait pas trop de paroles mielleuses quand on espérait le détacher de la cause des persécutés, on l'attaque dans la source de sa vie, dans son recrutement même, par cette loi qui l'assujettit au service militaire en violation du Concordat.

Et dans quel but ? Croit-on sérieusement que quelques milliers de bras de plus, sont indispensables à la défense nationale ? Mais non, par une inconséquence hypocrite et grotesque. On renonce à les rappeler en temps de guerre. — Ce qu'on veut, c'est atteindre la religion en frappant ses ministres. C'est vraiment la guerre à la Doctrine Chrétienne, la guerre à Dieu, à notre Dieu, à Celui que dans nos grandes villes, on prétend chasser de la voie publique, à Celui dont on jette l'image Sacrée dans des tombereaux comme un mobilier *scolaire inutile*.

Oui, messieurs, s'est à notre foi que l'on a déclaré la guerre, et comme on sait que la génération actuelle l'a puisée dans les enseignements du foyer et dans les enseignements des écoles chrétiennes, la grande œuvre du parti qui nous gouverne a été de s'attaquer aux générations modernes, de s'attaquer à l'enseignement et d'en pervertir les sources.

Voyez la lutte entamée et victorieusement poursuivie à tous les degrés de l'enseignement.

C'est d'abord l'enseignement supérieur. Il est découronné, privé d'une partie de ses ressources par la suppression des inscriptions, alors que l'enseignement officiel puise à pleines mains dans les caisses de l'Etat, privé de ses garanties par l'obligations imposée à ses élèves, d'aller se faire examiner par ceux-là même qui sont les concurrents.

Et l'enseignement secondaire ? C'est lui que visait le fameux article 7 que le Sénat a repoussé en un jour de courage : l'article 7 remplacé hélas avec tant d'avantages par les décrets et par la sublime invention des Conseils académiques. Ces Conseils qui vous ont flétris. M. le Président, qui vous ont reconnu complice du crime d'immoralité pour avoir recueilli l'histoire de la sainte patronne d'Arras ! (Applaudissements)

Ah ! c'est là, messieurs, une des plus tristes choses que notre siècle ait vues. L'Université la grande Université de France, contrainte par la volonté d'un Ministre sans pudeur, à se faire complice de ses basses œuvres, et fournissant elle-même des executeurs pour supprimer ses propres rivaux. Ah ! j'en rougi pour elle, j'en rougi pour mon pays.

Mais l'œuvre n'est pas finie. On a fermé certaines écoles, attendant parfois la veille des examens pour rendre le coup plus rude. Mais ce n'est pa assez, on veut les fermer toutes, ou tout au moins les empêcher de vivre. C'est le rétablissement des certificats d'études, qui s'est chargé de compléter cette grande œuvre.

Soit ! quelques-uns luttent, ils feront des sacrifices, ils enverront leurs enfants chercher au loin et à grands frais, un enseignement qui pour n'être pas donné sur le sol de la patrie, n'en sera pas moins patriotique. Ils renonceront pour eux aux carrières de l'Etat, et sauront leur faire quand même, avec l'aide de Dieu, une place dans la société moderne. Mais le plus grand nombre n'aura pas cette ressource suprême accessible à tous, l'enseignement primaire.

Et c'est contre celui-ci que se dirigent les entreprises les plus odieuses.

Sur ce point quel était notre programme à nous catholiques?

La liberté et la gratuité vraies.

La liberté, le droit pour le père de famille, de choisir l'enseignement qui lui convenait le mieux, public ou privé, laïque ou congréganiste. Dans l'enseignement public la morale chrétienne pour tous, les dogmes chrétiens pour les enfants dont les familles les professent.

La gratuité pour tous ceux qui ne peuvent pas payer la retribution scolaire, cette gratuité qui est dans nos traditions. C'est au 17me siècle que le bienheureux de La Salle l'imposait à ses frères et que l'Eglise protégeait largement dans ses écoles paroissiales. (bravos)

Tout autre est le programme de la République ! le but qu'elle poursuit !

Nous donnerons demain la fin du discours.

— BAILLEUL. — M Mœneclaey, juge de paix révoqué, vient d'adresser au *Petit Nord* la lettre suivant :

Monsieur,

De retour, après une absence de quelques jours, on me met sous les yeux un entrefilet du *Petit Nord*, publié à la date du 5 de ce mois ; il était ainsi conçu :

« M. Moeneclaye a jugé héroïque sans doute » de se montrer impertinent envers ses supé- » rieurs hiérarchiques.

» Nous ne laisserons pas passer, sans les » stigmatiser, d'aussi misérables procédés ; » quand on a accepté jusqu'à ce jour les faveurs » de la République, on devrait avoir la pudeur » de tomber silencieusement, et de ne pas dé- » verser l'insolence sur ceux dont en acceptait » les ordres la veille encore.»

Remplacez, s'il vous plait, Monsieur, héroïsme par devoir, ce sera suffisant ; et puisque vous jugez que l'impertinence est l'épithète qui convient à la vérité placée sous ma plume, je ne vois aucun inconvénient à maintenir le mot.

Vous ajoutez que j'ai accepté jusqu'à cette heure les faveurs de la Répeblique : pas tout à fait. Veuillez dire que je n'a pas été expulsé aussitôt, qu'entre temps j'ai servi mon pays en fidèle et loyal magistrat, sous les différentes phases du régime hermaphrodite qui nous détient.

Enfin, jusqu'à la veille, je me suis conformé aux ordres de mes supérieurs. Oui, certainement, mais à moi ils ne m'ont commandé rien de contraire à la conscience et à l'honnêteté publiques. Quant à ce qui regarde leurs personnes, je caois avoir eu le droit de professer pour elles telle estime qui convenait.

J'ai encouru vos censures, Monsieur, laissez-moi vous dire que je m'en félicite, c'est la preuve que je suis resté dans la vérité. Néanmoins, à côté de la critique, il aurait été juste de placer mes lettres, cela s'appelle l'élément de la loyauté. Puis-je espérer que vous cécerez à ce mouvement ? La présente communication a pour but de le provoquer ; réussirai-je ? j'en doute.

Recevez, Monsieur, l'assurance de toute la considération à laquelle vous croyez avoir droit.

F. MOENECLAEY,
Juge de paix révoqué.

— CALAIS. — On annonce que la compagnie du chemin de fer de Londres-Chatam et Douvres, fait construire pour accélérer et faciliter la traversée par Calais et Douvres, trois magnifiques vapeurs qui surpasseront comme aménagement, rapidité et stabilité contre le mal de mer, tout ce qui s'est construit de mieux sous ce rapport.

Nous apprenons également qu'une compagnie de Newcastle se propose d'organiser un service de bateaux à vapeur entre ce port et celui de Boulogne, pour voyageurs et marchandises.

— Ces jours derniers, M. le général de division baron de Berckeim, président du comité consultatif des poudres et salpêtres et de l'artillerie, est venu à Calais pour assister aux expériences de tir.

— AVESNES. — Le campement du 84e de ligne sur le terrain de manœuvre, attire chaque soir de nombreux promeneurs autour des tentes; la musique joue trois fois par semaine de sept à huit heures, avant la retraite.

M. le général Lefebvre, commandant le 1er corps, est venu vendredi de Lille à l'improviste, pour visiter le camp et s'assurer par lui-même que ses ordres étaient exécutés.

Le général, arrivé par le train de midi 30, est reparti par le train de 2 heures 55.

— POMMEREUIL. — Un vieillard de 72 ans, M. Joseph Delattre, dit le *Carabinier*, est tombé si malheureusement de sa charette, dans les champs près du chemin de Basuel, qu'il a eu la colonne vertébrale rompue. Il était seul au moment de l'accident; quand on l'a retrouvé, il était mort déjà depuis un certain laps de temps.

— MARŒUIL. — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, un violent incendie a éclaté à Marœuil. Deux maisons d'habitation, dont l'une à M Puchoix, ont été la proie des flammes. Le mobilier a pu être sauvé. Les flammes étaient si intenses qu'on a craint un moment pour le presbytère situé à proximité.

— COUSOLRE. — Les Chambres viennent de donner à Cousolre la classification de : *ville ;* du reste, dans l'ancien temps, on disait déjà : ville de Cousolre.

— AVESNES. — Par arrêté préfectoral en date du 30 juin 1881, M. Hennet de Courtefroy est nommé lieutenant de louveterie de l'arrondement d'Avesnes pour la saison de chasse 1881-1882.

— AVESNES-LE-COMTE. — Dans la nuit du 7 à 8 juillet, Fleury Dignoire, s'est introduit, vers deux heures du matin, dans le domicile de son frère Constant, cabaretier, en pénétrant dans le grenier de celui-ci par un trou qu'il a pratiqué dans une cloison en paillotis.

Descendant du grenier dans la maison, il a commencé par manger et par boire de l'eau-de-vie. Puis, armé d'un billion ou bigot, il est allé au lit de son frère et lui a asséné trois coups de massue. Il allait frappé une quatrième fois, lorsque la victime parvint à saisir le billion, et le meurtrier par la barbe, pendant que sa femme sautait dans la fenêtre et criait : à l'assassin ! Les voisins arrivèrent et tinrent l'assassin sous leur garde jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Constant Dignoire a reçu un coup sur la poitrine, un sur la figure. Il a eu le crâne en partie défoncé d'un troisième. Il crache le sang.

— SOMBRIN. — Une tentative d'assassinat a été commise dans cette commune, dans la nuit de jeudi à vendredi. Le sieur X..., garçon de charrue, buveur et fainéant, après avoir pénétré clandestinement chez son frère, cabaretier en cette commune, s'est approché de son lit pendant qu'il dormait et a essayé de le tuer d'un coup de billon.

Heureusement que la femme de ce dernier, ayant entendu quelque bruit un instant auparavant, ne s'était pas rendormie et parvint à amortir en partie le coup destiné à son mari.

Celui-ci, quoique blessé, put maintenir son meurtrier jusqu'à l'arrivée des voisins qui s'en emparèrent et le conduisirent à la mairie de Sombrin, où la gendarmerie d'Avesnes l'a cueilli hier.

ÉPHÉMÉRIDE. — LUNDI 11 JUILLET. — *Sainte Zoé.* — 1375. — MORT DE THÉVENIN SAINT-LÉGER. — Thévenin Saint-Léger était le fou de Charles V. Ce monarque le fit enterrer à Saint-Maurice de Senis dans un superbe mausolée. Il ne faudrait pas se laisser tromper sur la signification du mot fou et croire, comme on le fait souvent, que nos rois traînaient à leur suite, de pauvres insensés, dénués d'intelligence et dont l'idiotisme était pour eux le sujet d'un honteux divertissement. Ceux qui occupaient la charge de fou, étaient en général des hommes de beaucoup d'esprit, qui savaient amuser la cour par leur humeur gaie et enjouée. Ces fous eurent quelquefois un grand crédit, et leur maître après leur mort les honorèrent souvent en leur faisant faire de superbes funérailles et de splendides tombeaux

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 juillet. — Georges Denis, rue de la Redoute, 61.— Charlotte Dhondt, rue des Anges, 14. — Cécile Demeestere, rue Pellart, cour Derville, 5.— Henri Catteau, à la Potennerie, maisons Lefebvre, 14. — Louis Hallaert, rue Turgot, maison du gaz. — Hélène Mausse, rue Jacquart, 81. — Jean Lammelin, rue des Fleurs, 61. — François Denys, rue Jacquard, 114.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 juillet. — Joseph Castel, 60 ans chauffeur, rue du Tilleul, cour Derville, 35. — Marguerite Dewaeghenaere 17 jours, rue de la Redoute, 53. — Berthe Verhamme, 1 an, rue St André, maisons Verhamme — Célina Clauwaert, 6 mois, rue du Pile, cour Oxembre, 4. — Coralie Aelbrecht, 20 jours, rue des Longues-Haies, cour Pochant.— Henri Schaeck, 3 mois, rue de Mons, cour Delannoy.

MARIAGES du 9. — Jean Lepers, 28 ans, domestique, et Justine Deboosere, 37 ans, cabaretière. — Pierre Depraeter, 26 ans, tisserand, et Sophie Duquesne, 22 ans, rattacheuse. — Jean Carrette, 24 ans, chaudronnier, et Philomène Scherpereel, 20 ans, tisserande — Prudent Lahousse, 25 ans, carrossier, et Juliette Lemaire, 29 ans, ourdisseuse. — Jean Coursier, 31 ans, teinturier, et Anna Erenst, 30 ans, cuisinière. — Pierre Motte, 37 ans, journalier, et Maria Lampe, 22 ans, journalière. —Alfred Vanneste, 28 ans, apprêteur, et Henriette Marlier, 27 ans, ourdisseuse. — Pierre Delesalle, 37 ans, propriétaire, et Marie Defives, 25 ans, propriétaire. — Jean Dumortier, 26 ans, négociant, et Marie Poissonnier, 22 ans, sans profession. — Gustave Herbaux, 40 ans, représentant de commerce, et Marie Seynave, 22 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille PICAVET SIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph PICAVET, décédé à Guelma (Algérie), le 9 juillet 1881, à l'âge de 23 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le mercredi 13 courant, à 9 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeudi 14 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Croix. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 3 heures.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui aura lieu le jeudi 11 août à 10 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille MAUSSE DESBOUVRIES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Joseph MAUSSE, veuf de Dame Rosalie PHILIPPERON, décédé à Roubaix, le 10 juillet 1881, à l'âge de 78 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 13 juillet 1881, à à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le mardi 12 dudit mois, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Jacquart, 81.

Mademoiselle Bibiane BULTEAU-PROUVOST, vous prie d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 juillet 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Hortense BULTEAU, décédée à Roubaix, le 11 juin 1881, dans sa 73e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 13 juillet 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Hippolyte SALEMBIER, veuf de Dame Louise NUTTE, décédé à Roubaix, le 16 juin 1881, à l'âge de 50 ans et 4 mois. —Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 13 juillet 1881, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Zoé CATTELAIN, décédée à Roubaix, le 10 juin 1881, à l'âge de 11 ans et 3 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique.

— MOUSCRON. — Le Carrousel organisé au *Cercle Royal* a été très brillant. Rarement on a vu à Mouscron une fête pareille. Le cortége était magnifique, les rues étaient pavoisées et la musique, presque doublée depuis le triomphe de Cambrai (16 août 1880), se distinguait autant par son charmant costume que par l'exécution des meilleurs morceaux de son répertoire.

Nous avons compté plus de 150 chevaux et voitures. Au Carrousel 135 concurrents se sont disputé les prix. Voici les noms des vainqueurs :

1er *Prix*, 200 francs. — M. Amand Vandenbulcke, de Mouscron.

2me *prix*, 120 francs — M. Camille Vanneste, de Wevelghem.

3me *prix*, 80 francs. — M Paul Coulon, de Mouscron.

4me *prix*, 50 francs. — M. Paul Verroken, de Coyghem.

5me *prix*, 30 francs. — M. Emile Renard, de Luingne.

6me *prix*, 20 francs. — M. Camille Nyffle, de Warcoing.

1re *Surprise*, — M. Odile Cateloin, de Saint-Genois.

2me *surprise*, — M. Jules Holvoet, de Courtrai.

— NAMUR. — On lit dans *l'Ami de l'Ordre*, de Namur :

« Un terrible incendie a éclaté avant-hier à Winenne, vers 11 heures du matin.

» 70 maisons sont devenues la proie des flammes. Toute une rue a été dévorée par le feu. Le vent chassait les flammes d'un maison à l'autre.

» C'est la troisième fois depuis peu de temps que pareil sinistre arrive à Winenne. »

— ANVERS. — On lit dans l'*Opinion* d'Anvers :

« Le bruit sinistre de l'attaque et de la destruction complète du poste belge de Karema par Mirambo, circulait hier soir en notre ville. Nous espérons que le gouvernement pourra démentir promptement cette triste nouvelle.

» Il paraît que depuis six semaines on n'a plus reçu de nouvelles de Stanley. »

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Saïda, 10 juillet.

La mise en disponibilité des généraux Osmont et Cérez cause ici une grande satisfaction.

Le général Germain, nouveau commandant de la subdivision de Mascara, est arrivé ici ce soir. Il a été accueilli avec satisfaction. Des maraudeurs rôdent toujours autour des chantiers de l'Ouest et de la Compagnie Franco-Algérienne.

Oran, 10 juillet.

Quatre-vingts ouvriers espagnols ont tenté d'escalader le paquebot transatlantique à la suite d'une rixe entre des arabes, des portefaix espagnols et des marins.

Un marin français et un espagnol ont été blessés.

Le second du paquebot a dû faire usage de son revolver pour empêcher les espagnols de monter à bord.

Les matelots du stationnaire espagnol *Ligeria*, voulant intervenir, le commandant de ce vaisseau a du employer des mesures disciplinaires rigoureuses.

Sept portefaix espagnols seront traduits en police correctionnelle.

Tunis, 10 juillet.

Le cuirassé *La Galissonnière*, amiral Conrad est arrivé ce matin à la Goulette.

Une batterie d'artillerie, partie hier de Manouba, est arrivée ce matin à la Goulette.

Elle attend un transport pour s'embarquer.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante :

De Mahdia, dépôt le 10 juillet.
(à 7 h. 20 matin.)
Tripoli, 8 juillet.

Contre-amiral Conrad a ministre marine, Paris.

Le *La Galissonnière* est arrivé à Tripoli cette nuit.

Pas de nouvelles du *Voltigeur*. Le consul de Gabès a passé hier, chassé par les insurgés.

Esprit très excité à Tripoli parmi les indigènes.

La présence du pavillon national a fait grand bien. Pas de nouvelles certaines de Sfax ; je continue directement pour la Goulette.

On télégraphie de la *Goulette* à la *République française* :

« La batterie d'artillerie allant à Gabès, est venue dans la matinée de la Manouba à la Goulette et a été reçue par une musique militaire tunisienne, envoyée à sa rencontre par le bey.

On télégraphie de Tunis, 10 juillet, 8 h. soir, à la *République française* :

« Le vapeur *Manouba* arrive de Sfax, ramenant 1,600 soldats tunisiens qui avaient été envoyés par le bey. L'amiral n'a pas cru devoir les utiliser, par crainte d'une défection. Le bombardement continue. »

Madrid, 10 juillet.

S'il faut en croire une dépêche de Carthagène, publiée par l'*Impartial*, le bruit courrait que Bou-Amena aurait l'intention d'attaquer la place espagnole de Melila, sur la côte du Maroc.

Deux cent soixante-dix émigrés d'Oran sont arrivés à Carthagène.

Faits et gestes de Bou Amena

Oran, 10 juillet.

Chez les Ouled-Cheik-Garbi du Maroc, Si-Allal, leur cheik, est solicité par Bou-Amena de se joindre à lui.

L'insurrection deviendrait redoutable si Bou-Amena parvenait à un accord avec Si-Sliman-ben-Haddour et Si-Allal. Ces deux grands chefs sont jaloux de la supériorité que veut prendre Bou-Amena, qu'ils considèrent comme un simple agitateur.

Pendant que durent ces négociations, qui, en cas de succès, doivent permettre à Bou-Amena une action offensive contre le Tell, ce dernier épuise les approvisionnements qu'il avait réunis.

Il cherche à se ravitailler, par l'intermédiaire des tribus soumises qui, sans prendre les armes contre nous, sont par fanatisme ses alliés secrets.

En Tripolitaine

Tripoli, 9 juillet.

L'amiral Conrad, avec le cuirassé *La Galissonnière* a passé hier dans notre port, en se rendant du Pirée à Tunis. La seule présence de ce vaisseau a arrêté l'agitation que les nouvelles de la frontière tunisienne commençaient à propager dans les esprits. Les saluts de pavillons ont été échangés avec les vaisseaux turcs conformément aux réglements maritimes, et ils ont prouvé aux indigènes que nous ne sommes pas en hostilités avec la Turquie, ainsi qu'on se plait à le répandre ici. En somme, le passage de *La Galisssonnière* a produit le meilleur effet.

Précautions prises.

El Aricha 10 juillet.

L'autorité surveille les achats que ces tribus soumises, dont les silos sont vides, viennent faire sur les marchés d'El-Aricha, de Tiaret et autres.

Elle les limite, et exige que les grains achetés soient placés dans des silos dont elle indique l'emplacement.

Propositions de l'agitateur

Oran, 10 juillet.

Une lettre de Bou-Amena, reçue par le général Détrie, et transmise au gouverneur, propose l'échange des prisonniers. Bou-Amena propose de livrer chacun des nôtres contre dix des siens.

Le gouvernement semblerait plus disposé à chercher à obtenir la remise des prisonniers moyennant une rançon.

Sept d'entre eux ont déjà été remis ainsi. Il n reste une vingtaine que Amena retient encore.

Départ du général Saussier

Le général Saussier doit avoir aujourd'hui une entrevue avec le président du conseil ; il est très probable qu'il partira ce soir pour Marseille, ou au plus tard demain.

On écrit de *Constantine* au *Journal des Débats*:

« Les départs de bateaux pour la Tripolitaine sont continuels ; hier encore c'était celui du *Medjidie*, un cuirassé de haut bord, emportant 300 tonneaux de poudre, des milliers de fusils et des troupes. Il emmènerait en même temps plusieurs « chauffeurs » du fanatisme, entre autres Hamza Zaffer, le cheikh de la Mecque, et l'un des auteurs de ces écrits dont on inonde l'Algérie, la Tunisie, toute l'Afrique du Nord depuis près d'un an. »

Situation de M. Albert Grévy

Alger, 10 juillet.

La situation de M. Grévy depuis la nomination du général Saussier est vivement commentée par l'opinion publique, qui réclame qu'on mette fin à la situation actuelle.

Départ de la flotte cuirassée

Toulon, 10 juillet.

On assure que la flotte cuirassée va partir incessamment et que sa destination est Gabès.

L'Espagne et l'insurrection algérienne.

Madrid, 9 juillet.

La cour et le ministre des affaires étrangères sont partis ce soir pour la Granja.

M. Jaurès et le ministre des affaires étrangères ont eu un dernier entretien au sujet des affaires d'Oran.

On pense que M. Jaurès retournera bientôt à Paris.

a *Epoca* fait ressortir l'importan ce du chiffre pes émigrants espagnols de la province d'Oran et dit qu'ils y seront difficilement remplacés.

Quelques juifs fuyant la Russie sont arrivés à Mayorque.

Une conférence de Rochefort

Paris, dimanche 10 juillet, 5 h. 15 s.

M. Rochefort avait organisé aujourd'hui, à la salle Pavie, rue Belleville, une conférence-concert sous la présidence d'honneur de Victor Hugo.

Etaient présents, outre Rochefort, les citoyens Humbert et Clovis Hugues, qui ont pris la parole, de Lanessan, Raoul Canivet et Lucipia.

Jusqu'à deux heures et demie, les assistants se sont demandés si Rochefort n'allait pas aire « faux bond. » On murmurait et certains voulaient témoigner leur mécontentement en brisant les tables comme on le fit à la salle d'Arras.

Rochefort arriva enfin. Il prononça un discours dont nous donnons le résumé :

Citoyens et citoyennes, la France approche des élections générales où elle va jouer son va-tout. Il faut que vous imposiez aux candidats un article capital : l'obligation de ne jamais s'occuper des affaires financières pour lesquelles les trois quarts des sénateurs et des députés trafiquent honteusement de leur titre et de leur mandat. (Voix dans la salle : c'est vrai !)

Oui, citoyens, nous avons échappé à la dictature que nous préparait le projet de scrutin de liste.

Il faut que la France échappe aux tripotages comme elle a échappé à la dictature ! (Applaudissements !)

Voici quelles étaient les manœuvres préparées par Gambetta : le jour où il aurait été élu par cinquante départements, des bandes salariées seraient allées crier : Vive Gambetta ! sous les fenêtres de l'Elysée, elles auraient dit à M. Grévy qu'il devait se soumettre devant cette manifestation de l'opinion publique et se désister en faveur de Gambetta.

L'orateur obtient un vif succès. Sa sortie est accompagnée de démonstrations sympathiques.

La gare de Cette en feu

Cette, 11 juillet.

La gare des marchandises du chemin de fer du Midi est en flammes depuis 1 heure du matin.

Les pertes sont considérables.

Il n'y a pas d'accident à déplorer.

La santé du président Garfield

Washington, 10 juillet, soir.

D'après le bulletin de 7 h. 45 du soir, la situation de M. Garfield continue à s'améliorer.

La réaction fébrile ne s'est pas modifiée sensiblement depuis hier.

Washington, 10 juillet.

Le bulletin de ce matin, 9 heures, constate que le président a passé une nuit excellente.

Il a dormi tranquillement, presque sans interruption.

Il y a amélioration générale.

Les symptômes continuent à être favorables.

Pouls : 106. Température : 100. Respiration : 23.

La duchesse d'Edimbourg à Paris

La duchesse d'Edimbourg est de passage à Paris, se rendant à Vichy. La princesse est toujours en dueil de son père, l'empereur Alexandre II, dont elle porte le portrait dans un médaillon, qui contient au revers une pensée tressée de ses cheveux et de ceux du czar de la main même du souverain, mort si douloureusement.

La santé de la princesse